

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE
A 19h 30
LE 25 MAI 2011**

Sont présents:

Madame Annie Houle, messieurs Stéphane Bernard, Jacques Comtois, Gilbert Leroux, siégeant sous la présidence de madame Lyne Audet.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Était absent(e):

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Lyne Audet, et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ACCEPTATION DU RAPPORT DU 27 AVRIL 2011

Il est proposé par madame Annie Houle, et unanimement résolu que le rapport du 27 avril 2011 est accepté tel que modifié.

P.I.I.A. JULIE POTVIN

Considérant la demande de permis de madame Julie Potvin afin d'implanter une enseigne détachée sur une partie du lot 39 du cadastre de St-Marc soit au numéro 471, rue Richelieu;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation

P.I.I.A. JESSIANNE L'ALLIER

Considérant la demande de permis de madame Jessianne l'Allier afin de construire une résidence sur le lot 47-55 du cadastre de St-Marc soit au numéro 164, rue Jeannotte;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé ne respecte les critères e), g) et h) du règlement sur les P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, et unanimement résolu que le comité n'est pas favorable à la demande et ne recommande pas son acceptation.

VISITE DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES

Madame Annie Houle témoigne aux autres membres du comité de la visite de la semaine dernière, des représentants des municipalités membre de l'association des plus beaux villages,

Madame Houle exprime sa satisfaction à avoir participé à ces réunions, qui ont et qui auront un impact positif sur la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Stéphane Bernard et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 21h 15

Yvon Tardy
Inspecteur municipal

Lyne Audet
Présidente